



La recherche stratégique Strategic Research

Résultats de la population autochtone au niveau des études postsecondaires et du marché du travail

DANS DES VILLES CANADIENNES DONNÉES

Principaux résultats:

- Environ 4 sur 10 peuples autochtones qui vivent dans les villes ont reçu une certification postsecondaire, ce qui est plus que ceux qui vivent en communautés rurales ou dans les réserves.
- Le nombre d'Autochtones qui ont reçu une certification postsecondaire est plus élevé dans les villes de l'Est.
- Les adultes autochtones qui vivent aux villes et détiennent un diplôme universitaire sont employés au même niveau que les adultes non-autochtones.

travail dans dix grandes villes canadiennes. L'étude définit comme suit les niveaux de scolarité postsecondaire :

- Certificat professionnel : formation d'apprenti, ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers;
- Autre certificat non universitaire : diplôme d'un collège ou CÉGEP, ou autre certificat ou diplôme non universitaire d'un programme d'une durée d'au moins trois mois;
- Certificat universitaire : certificat ou diplôme universitaire, ou toute autre attestation de niveau inférieur ou supérieur au baccalauréat.

Les données présentées sont tirées de totalisations personnalisées provenant du recensement du Canada de 2006. Les informations actuelles sur les tendances du marché du travail urbain et autochtone peuvent être obtenues par le biais de l'Enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada.

Introduction

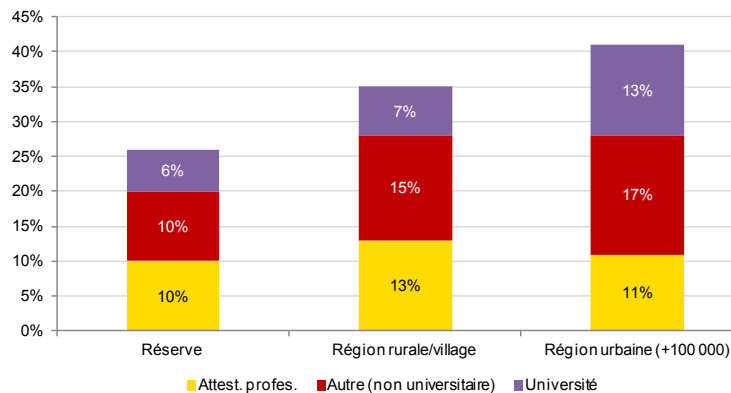
La population autochtone urbaine du Canada est en constante augmentation depuis de nombreuses années. Cette population est relativement jeune, compte tenu du vieillissement de la population canadienne et du ralentissement de la croissance démographique. Voilà, donc, une belle occasion pour les Autochtones de se faire une place sur le marché du travail, à condition de posséder les compétences nécessaires.

Ce document présente un survol des résultats d'une étude détaillée sur le niveau de scolarisation postsecondaire de la population autochtone et son incidence sur le marché du

Principaux constats

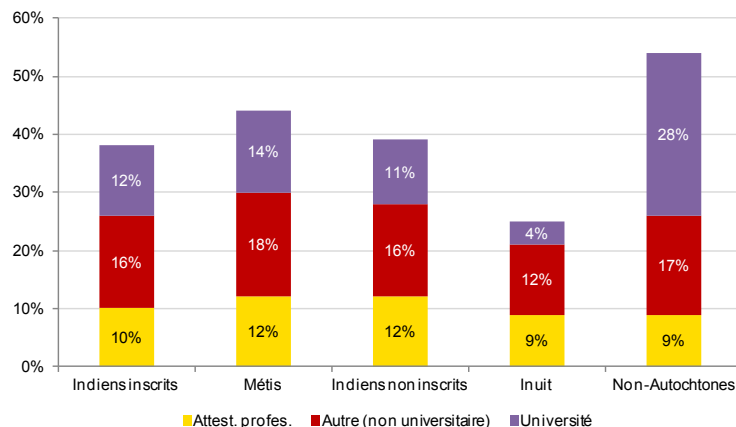
En 2006, environ 41 % des Autochtones habitant dans les grandes villes avaient terminé des études postsecondaires, ce qui représente une plus grande proportion que chez les Autochtones vivant en milieu rural et dans des villages (35 %), ou dans des réserves (26 %, voir figure 1). Parmi les Autochtones habitant dans les grandes villes, 17 % détenaient un certificat de niveau collégial, 13 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire et 11 % étaient diplômés d'une école de métiers.

Figure 1 : Pourcentage de la population autochtone possédant un certificat d'études postsecondaires par type de certificat et lieu de résidence, 2006



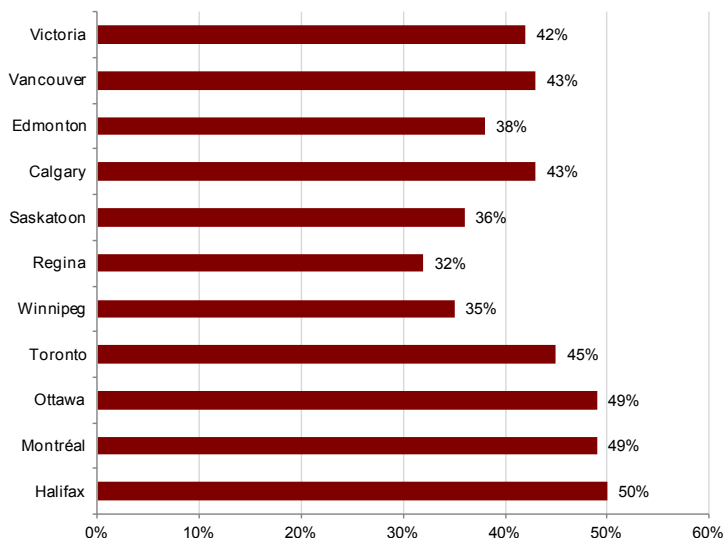
Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Figure 2 : Pourcentage de la population des grandes villes possédant un certificat d'études postsecondaires, par groupe d'identité, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Figure 3 : Pourcentage de la population autochtone possédant un certificat d'études postsecondaire dans des villes canadiennes données, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Les pourcentages des détenteurs de certificats non universitaires et d'écoles de métiers étaient similaires pour la plupart des groupes d'identité autochtone et non autochtone résidant dans des grandes villes en 2006 (figure 2). Toutefois, des écarts se manifestaient dans les pourcentages de diplômés universitaires. En effet, 28 % de la population non autochtone des grandes villes détenait un diplôme universitaire, comparativement à seulement 11 à 14 % des Indiens inscrits, des Métis et des Indiens non inscrits. Seulement 4 % de la population inuite possédait un diplôme universitaire.

Le niveau de scolarité des Autochtones varie considérablement d'une ville à l'autre (figure 3). Parmi les grandes villes canadiennes qui comptent une population autochtone de plus de 4 000 personnes, le pourcentage de détenteurs d'un certificat d'études postsecondaires varie de 32 % (Régina) à 50 % (Halifax). En général, le niveau de scolarité des Autochtones est plus élevé dans l'Est (Halifax et Montréal), un peu plus bas en Ontario et en Colombie-Britannique et encore plus bas dans les provinces des Prairies.

Le niveau de scolarité de la population non autochtone varie également d'une ville à l'autre, mais les écarts ne sont pas aussi importants que ceux de la population autochtone. Ainsi, on note une différence plus marquée entre le niveau de scolarité des Autochtones et celui des personnes non autochtones dans les villes des Prairies : en 2006, cette différence variait de 10 à 20 % dans les Prairies, comparativement à 5 à 15 % ailleurs au Canada.

Par ailleurs, un nombre relativement faible de jeunes Autochtones (15-24 ans) vivant en milieu urbain avaient terminé des études postsecondaires (figure 4). Il va de soi que les adultes autochtones (25 ans et plus) avaient atteint un niveau de scolarité plus élevé que les jeunes. Cette situation s'applique aussi à la population non autochtone.

L'augmentation provient du fait qu'une bonne partie des jeunes autochtones et non autochtones n'était pas encore en âge de terminer un programme postsecondaire, soit 20 ans ou plus. Cependant, l'écart entre le nombre de personnes qui terminent leurs études postsecondaires dans chaque groupe d'âge est plus grand chez les Autochtones que chez les non Autochtones. Il y a donc lieu de croire que les jeunes Autochtones progressent moins rapidement dans leurs études.

Les taux d'emploi des populations autochtones et non autochtones sont directement liés à leur niveau de scolarité. Dans les deux cas, le taux d'emploi augmente en fonction du certificat obtenu. Ainsi, en 2006, l'écart entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non Autochtones, âgés de 25 à 44 ans et résidant en milieu urbain, a diminué à mesure que leur niveau de scolarité a augmenté (figure 5). Parmi les personnes ne possédant aucun certificat, on notait une différence de 10 %. En revanche, chez les personnes détenant un diplôme universitaire, le taux d'emploi était le même pour les Autochtones que pour le reste de la population canadienne.

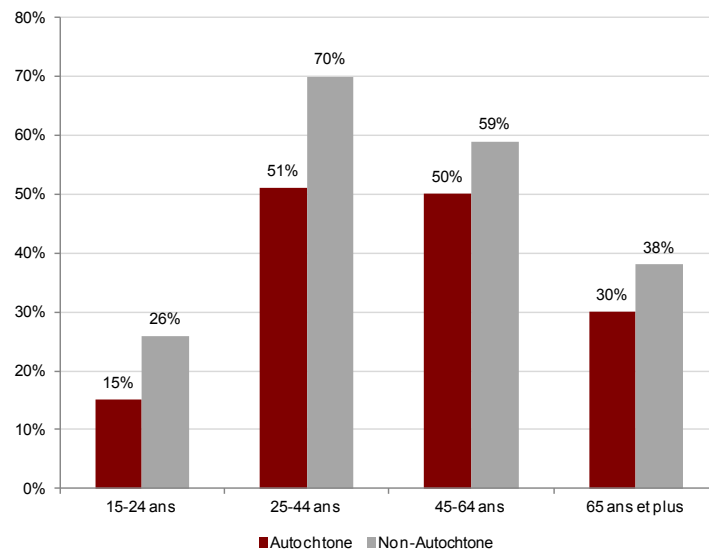
Conclusions

Les Autochtones représentent une portion importante de la population de plusieurs villes canadiennes. Cette étude démontre les Autochtones qui ont terminé leurs études postsecondaires sont pleinement intégrés au marché du travail. Bien que le niveau de scolarité postsecondaire des Autochtones demeure plus bas que celui des autres Canadiens, il n'en demeure pas moins que plus de 40 % des Autochtones qui résident dans les grandes villes du Canada possèdent un certificat d'études postsecondaires. Compte tenu de l'importance des études pour accéder au marché du travail, on peut s'attendre à ce que les politiques favorisant la scolarisation des jeunes Autochtones profitent autant aux Autochtones qu'à l'économie des villes canadiennes.

Les politiques et les programmes devraient toutefois tenir compte des variations observées entre les villes et les régions. En effet, le niveau de scolarité postsecondaire des Autochtones est généralement plus élevé dans l'Est, un peu plus bas en Ontario et en Colombie-Britannique et encore plus bas dans les provinces des Prairies. Il pourrait, donc, être nécessaire de cibler ou d'adapter les politiques et les programmes en fonction de l'ampleur des progrès à accomplir dans les villes et les régions.

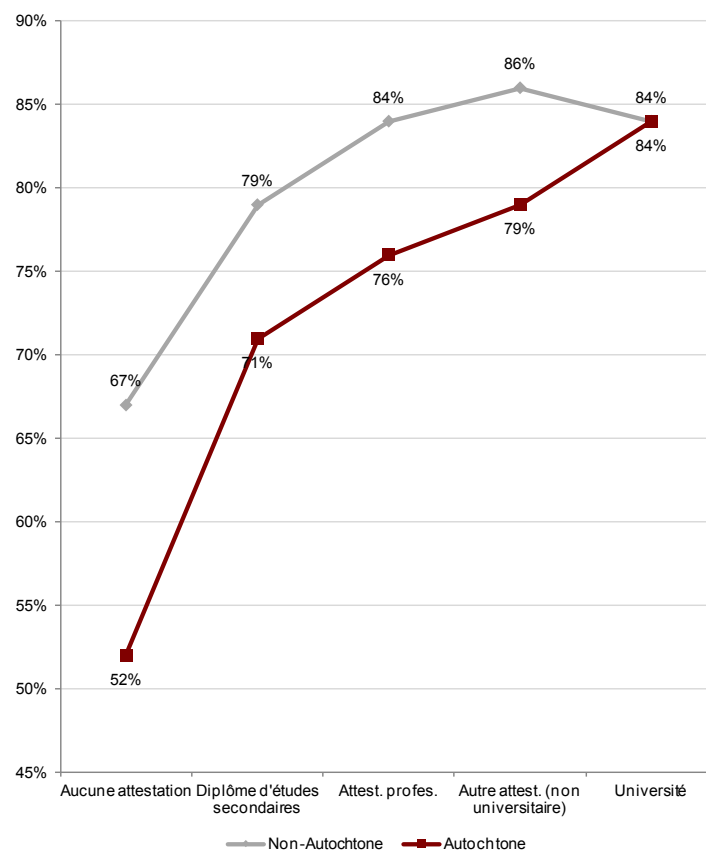
Il est également intéressant d'observer les statistiques liées à l'âge d'obtention du certificat d'études postsecondaires. L'écart entre le nombre de jeunes personnes qui terminent leurs études et le nombre d'adultes est plus marqué chez les Autochtones que chez les non Autochtones. Cette constatation laisse croire que les politiques et les programmes relatifs à l'éducation devraient peut-être s'attaquer aux enjeux particuliers liés au retour aux études relativement tardif des Autochtones du Canada.

Figure 4 : Pourcentage de la population des grandes villes possédant un certificat d'études postsecondaires, par groupe d'âge, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

Figure 5 : Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 44 ans, par niveau de scolarisation, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006.

À propos de l'auteur, l'étude

Ce résumé de recherche se fonde sur une étude réalisée en 2009 par Jeremy Hull, conseiller de recherche à Winnipeg. La Direction de la recherche stratégique lui a confié cette étude en raison de l'importance des études postsecondaires pour le bien-être de la population autochtone. Il s'agit de la quatrième d'une série d'études sur la scolarisation postsecondaire basées sur les recensements de 1991, de 1996, de 2001 et de 2006. Pour consulter le rapport complet de cette étude, intitulé « Résultats de la population autochtone au niveau des études postsecondaires et du marché du travail au Canada, 2006 » et publié en anglais et en français, il est possible d'en faire la demande au Centre de contacts de renseignements du public du Ministère, à l'adresse suivante :

<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1291132820288/1291132853616>.

Notes méthodologiques

Les statistiques présentées sont tirées de totalisations personnalisées provenant du recensement du Canada de 2006. On a établi des comparaisons entre divers « groupes d'identité », qui ont été déterminés au moyen de l'auto-identification volontaire, du statut d'Indien inscrit ou de l'appartenance à une Première nation. Les groupes d'identité sont les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis, les Inuits et les Canadiens non autochtones. Les statistiques portent sur les Autochtones qui résident dans les villes suivantes, dont la population excède 100 000 habitants :

- Montréal
- Halifax
- Ottawa
- Saskatoon
- Toronto
- Edmonton
- Winnipeg
- Calgary
- Regina
- Vancouver
- Victoria

À propos de nous

La Direction de la recherche stratégique a pour mandat d'appuyer le gouvernement fédéral dans l'élaboration des politiques en ce qui concerne les Premières nations, les Métis, les Inuits et les résidents du Nord du Canada. Elle s'en acquitte dans le cadre d'un programme de développement d'enquêtes, de recherches sur les politiques et de transfert du savoir.

La série de notes de recherche de la Direction de la recherche stratégique est disponible en format électronique sur le site web du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que pour la communauté fédérale sur GCPedia. Les copies imprimées sont disponibles seulement par demande spéciale.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagés par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter:
research-recherche@aadnc-aandc.gc.ca

Directeur, recherche stratégique: Eric Guimond

Rédacteur en chef, série de recherche: Marc Fonda

Directeur de production, série de recherche: Daniel Jetté

www.aandc-aadnc.gc.ca 1-800-567-9604 ATS seulement 1-866-553-0554

Version française (PDF) - QS-7124-000-FF-A1 Catalogue : R3-178/2013F-PDF

ISBN : 978-0-662-72944-0